

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du vendredi 27 février 2015 à 20h

Date de la convocation : 19 février 2015

Présents : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Gérard KNOELL, Philippe LEROY, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT, Henri SEULLIET, Angéline VERNISSE

Secrétaire de séance : Angélique MOUILLERE

Vote des comptes gestion et administratif commune 2014 :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	186 898,84 €	222 974,43 €	
Excédent reporté de 2013		27 112,73 €	
TOTAL	186 898,84 €	250 087,16 €	+ 63 188,32 €
INVESTISSEMENT	78 300,10 €	52 346,39 €	
Déficit reporté de 2013	19 709,32 €		
TOTAL	98 009,42 €	52 346,39 €	- 45 663,03 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

-Résultat de fonctionnement au 31/12/2014 : EXCEDENT	63 188,32 €
-Affectation complémentaire en réserve (1068) :	45 663,03 €
-Résultat reporté en fonctionnement (002) : (63 188,32-45 663,03) =	17 525,29 €
-Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	45 663,03 €

Vote des comptes gestion et administratif assainissement 2014 :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	6 409,44 €	8 777,93 €	
Excédent reporté de 2013		4 272,45 €	
TOTAL	6 409,44 €	13 050,38 €	+ 6 640,94 €
INVESTISSEMENT	3 762,20 €	1 875,00 €	
Excédent reporté de 2013		1 801,90 €	
TOTAL	3 762,20 €	3 676,90 €	- 85,30 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :

-Résultat de fonctionnement au 31/12/2014 : EXCEDENT	6 640,94 €
-Affectation complémentaire en réserve (1068) :	85,30 €
-Résultat reporté en fonctionnement (002) : (6 640,94-85,30) =	6 555,64 €
-Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT	85,30 €

Vote des taux d'imposition 2015 : A l'unanimité, les Conseillers décident d'augmenter les taux d'imposition de 1,36 %) :

- taxe habitation : 8,37 % (8,26 % en 2014)
- taxe foncier bâti : 8,78 % (8,66 % en 2014)
- taxe foncier non bâti : 27,44 % (27,07 % en 2014)

Attribution de subvention : Association Montaiguët Cheval 120 € - Association Entre Bourbonnais et Forez 140 € - IFI03 30 € - MFR Anzy le Duc 30 € - Ecole de jeunes sapeurs pompiers 100 € - Association des Maires de l'Allier 153,56 € - ADAPH Loire 30 € - Bibliothèque de l'Allier 45,22 € - Centre Social du Donjon 323 € - CCAS 1600 €

Paiement des travaux d'investissement avant vote du budget : Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2015, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2014.

	Année 2014 Montant budgétisé	Année 2015 Montant autorisé 25%
Chapitre 21	57 584 €	14 396 €
Chapitre 23	3055	764 €

Les factures à régler dans l'immédiat sont celles de :

- M. Xavier LAURAND : escalier du préau de l'école : 3 492 € TTC
- M. Alain CHAMBONNIERE : pose de persiennes au logement : 633,62 € TTC

Ouverture d'une ligne de trésorerie : Le Conseil Municipal décide de donner délégation au Maire pour procéder à la souscription d'ouvertures de lignes de trésorerie et de passer à cet effet les actes nécessaires, en cas de nécessité, et ce pendant la durée de son mandat.

Questions diverses

Demande de la subvention provenant des amendes de police auprès du Conseil Général : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention provenant des amendes de police pourrait être demandée pour l'aménagement du trottoir dans le virage de l'église car ces travaux relèvent de la sécurité routière. Le montant du devis s'élève à 5 455 € HT. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire à demander la subvention.

Demande d'un administré pour l'acquisition d'un chemin rural « Chez Calais » : Monsieur le Maire fait part de cette demande au Conseil Municipal. Avant de lancer la procédure de vente, il sera demandé l'avis aux riverains de ce chemin.

Poste de Vice-Président à la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre : Monsieur le Maire a annoncé au Conseil Municipal sa démission prochaine de son poste de Vice-Président à la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre pour des raisons personnelles.

Le Maire, Henri BECAUT

Les Conseillers